Montréal

Communiqué
ville.montreal.qc.ca

Pour diffusion immédiate

Commission sur le développement économique

ÉTUDE PUBLIQUE DE LA GRAPPE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

Montréal, le 25 mars 2009 – La commission permanente du conseil d'agglomération sur le développement économique tiendra une étude publique de la Grappe des technologies de l'information et des communications (TIC) au cours du mois d'avril prochain.

Les grappes sont des concentrations géographiques d'entreprises et d'institutions en interrelation dans un domaine particulier. Dans la grande région de Montréal, TechnoMontréal, la grappe des TIC, est un moteur économique de quelque 5 000 entreprises totalisant 120 000 emplois. On y compte des entreprises dans les secteurs de la fabrication, des logiciels, des services informatiques, des services de télécommunications, des services et médias numériques interactifs, de l'audiovisuel et du son numérique et des arts numérique.

TechnoMontréal a pour mission de rassembler et soutenir l'ensemble des acteurs du domaine des TIC du Grand Montréal autour d'objectifs communs et d'actions concertées dans le but d'accélérer et d'optimiser la compétitivité, la croissance et le rayonnement de ses intervenants. Dans le contexte économique actuel, TechnoMontréal continue d'être un joueur clé en travaillant à soutenir la croissance de l'industrie et de l'emploi.

En présentant le cheminement de la Grappe depuis sa création, son impact sur l'économie montréalaise et ses objectifs pour 2011, l'étude publique permettra de situer la place des entreprises des technologies de l'information et des communication dans le développement économique de Montréal et de mettre en relief des pistes d'action pour l'avenir de la Grappe dans l'agglomération.

Cette étude publique se tiendra en deux temps :

le jeudi 9 avril 2009 à 19 h (présentation et période de questions)
le mercredi 29 avril 2009 à 19 h (interventions des citoyens et dépôt de mémoires)
à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Montréal
275, rue Notre-Dame Est (métro Champ-de-Mars)

La commission prévoit adopter ses recommandations lors d'une troisième séance publique le lundi 11 mai 2009 à 18 heures, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Montréal.

La commission souhaite entendre les citoyens sur ce sujet. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire le soir même de la séance publique du 9 avril à compter de 18 h 30 pour la période de questions. De plus, la commission invite les personnes et organismes qui désirent présenter un mémoire lors de la séance du 29 avril à s'inscrire avant le vendredi 24 avril 2009 à 16 h 30 auprès du secrétariat de la commission (commissions@ville.montreal.qc.ca).

Les documents relatifs à ces séances publiques peuvent être consultés sur le portail Internet de la Ville www.ville.montreal.qc.ca/commissions. Pour plus de renseignements, vous pouvez communiquer avec le secrétariat de la commission au (514) 872-3770

La commission du conseil d'agglomération sur le développement économique est présidée par M. Richard Deschamps, de l'arrondissement de LaSalle. M. Bill Tierney, maire de Sainte-Anne-de-Bellevue, en est le vice-président. Les autres membres sont : M. Laurent Blanchard, de l'arrondissement de Mercier – Hochelaga-Maisonneuve, M. Gilles Grondin, de l'arrondissement de Rosemont – La Petite-Patrie, Mme Andrée Hénault, de l'arrondissement d'Anjou, M. George McLeish, maire de Senneville et M. Alain Tassé, de l'arrondissement de Verdun.

-30-

Renseignements : Direction du greffe
Commissions du conseil (514) 872-3770